

Mesdames, Messieurs, les présidents (es) et professeurs,

Vous trouverez ci dessous, toutes les informations à transmettre à vos adhérents et élèves intéressés par les formations d'encadrement et/ou d'enseignement des arts martiaux, proposées par le CDK92.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

BOUARIF RACHID

Les dossiers d'inscriptions complets doivent être envoyés à l'adresse suivante :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL KARATE DES HAUTS-DE-SEINE
École Départementale de Formation

Maison des sports

Place Jules Hunebelle

92140 Clamart

Envoyer aussi une copie de votre fiche de candidature à : rb.cdk92@free.fr Ce qui vous permettra de recevoir vos documents de préformation au plus tôt.

Formation AFA

Attestation Fédérale d'Assistant

DATES

Dimanche 19 décembre 2021 de 9h00 à 18h00. Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour le Vendredi 26 novembre 2021

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION AFA:

- avoir entre 14 et 18 ans
- être ceinture marron
- avoir 2 timbres de licences FFKDA dont celle de l'année en cours
- Règlement de 30 € <u>par chèque</u> à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »



Formation DAF

Diplôme d'Animateur Fédéral

DATES

Dimanche 19 décembre 2021 de 9h00 à 18h00. Et Dimanche 09 janvier 2022 de 9h00 à 17h00.

Selon le nombre d'inscrit:

L'évaluation pourrait être décalée au Dimanche 23/01/2022 Dans ce cas la formation du 09/01 s'arrêtera à 13h

Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour <u>le Vendredi 26 novembre 2021</u>

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION DAF:

- Avoir 18 ans minimum
- Etre ceinture noire 1er Dan, Dang ou Duan, minimum
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent type PSC1
- Règlement de 100 € par chèque à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »

LES POINTS IMPORTANTS A NE PAS OUBLIER.

- 1- Si vous n'avez pas votre PSC1, l'obtenir avant la fin de votre formation.
- 2- Commencer au plus tôt vos heures de préformation (12h) L'évaluation de cette préformation à lieu le matin du premier jour de formation.
 - 3- Anticiper vos heures de participation fédérale et citoyenne obligatoire (15h). Stage d'arbitrage et encadrement d'une compétition ou autres, consulter le calendrier du département : https://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/calendrier/
 Et contacter le cdk92 pour vous y inscrire au plus vite : cd92.ffkarate@gmail.com ET rb.cdk92@free.fr



Formation DIF

Diplôme d'Instructeur Fédéral

DATES

CANDIDATS SANS DAF

Les Dimanches 20 février, 06 mars, 27 mars et 03 avril 2022 de 9h00 à 17h00.

CANDIDATS AVEC DAF

Les Dimanches 27 mars et 03 avril 2022 de 9h00 à 17h00

Selon le nombre d'inscrit:

L'évaluation pourrait être décalée au Dimanche 24/04/2022.

Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour le :

CANDIDATS SANS DAF : Vendredi 21 janvier 2022 CANDIDATS AVEC DAF : Vendredi 18 février 2022

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION DIF:

- Avoir 18 ans minimum
- Etre ceinture noire 1er Dan, Dang ou Duan, minimum
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent type PSC1
- Coût de la formation 250 € ou (150€ pour les titulaires du DAF)
 - o Règlement par chèque à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »

LES POINTS IMPORTANTS A NE PAS OUBLIER.

- 1- Si vous n'avez pas votre PSC1, l'obtenir avant la fin de votre formation.
- 2- Commencer au plus tôt vos heures de préformation (12h)

L'évaluation de cette préformation à lieu le matin du premier jour de formation.

NE CONCERNE PAS LES TITULAIRES DU DAF.



3- Anticiper vos heures de participation fédérale et citoyenne obligatoire (15h). Stage d'arbitrage et encadrement d'une compétition ou autres, consulter le calendrier du département : https://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/calendrier/

Et contacter le cdk92 pour vous y inscrire au plus vite : cd92.ffkarate@gmail.com ET rb.cdk92@free.fr

NE CONCERNE PAS LES TITULAIRES DU DAF.

- 4- Anticiper vos heures de Formation en Club obligatoire (30h) avant la fin de la formation DIF.
- Participation aux cours, dans un club affilié de votre choix sous l'autorité du professeur principal ayant au moins le DIF, sur un ou plusieurs publics différents.
- Bilan ou évaluation formative par le professeur après chaque cours ou en fin de formation.
- Rédaction d'un rapport de stage par le candidat, (10-15 pages), à remettre avant l'évaluation finale du DIF.
- Faire remplir le document "Attestation de formation en club" téléchargeable sur le site du CDK92 et le joindre à votre rapport pour validation par le responsable de l'école de formation.